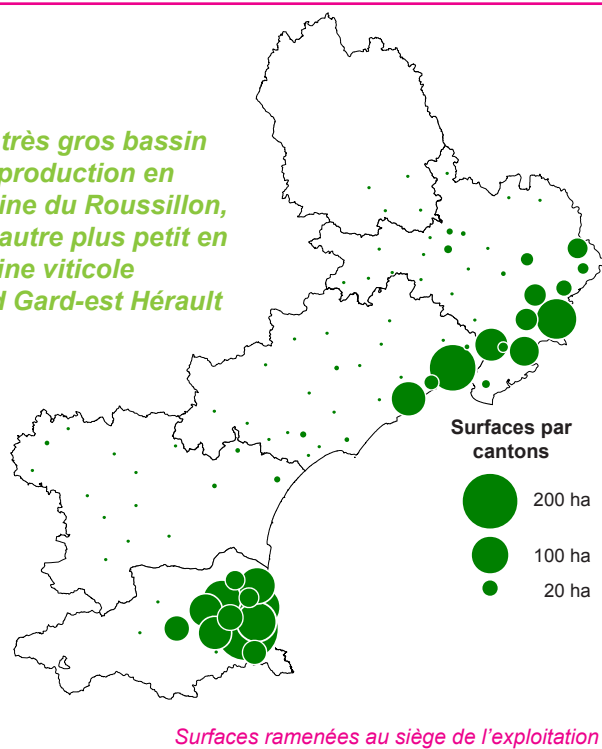


Deuxième surface légumière de la région

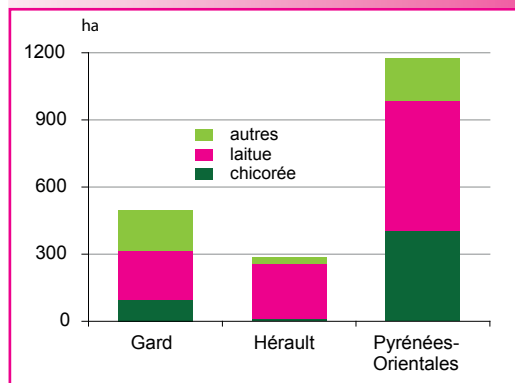
En Languedoc-Roussillon, la deuxième plus importante surface légumière, après le melon, est occupée par la salade. Avec 2 000 hectares de superficie développée en salades, la région se classe 3^{ème} derrière les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sont produites des chicorées (frisées et scaroles), des laitues (pommées, batavias, feuilles de chêne pour les principales), des salades mélangées et jeunes pousses diverses destinées à la quatrième gamme et accessoirement un peu de mâche. Pour les chicorées, la région Languedoc-Roussillon arrive en tête du palmarès national, grâce aux Pyrénées-Orientales, premier département français. La production de salades est concentrée sur les grandes exploitations maraîchères.*

Un très gros bassin de production en Plaine du Roussillon, un autre plus petit en plaine viticole sud Gard-est Hérault



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 ©IGN - BD CARTO ©

Pyrénées-Orientales N°1 régional



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Au recensement de 2010, on dénombrait un peu plus de 1 000 producteurs de salades pour près de 2 000 hectares développés* de salades, soit par catégorie de salades :

- 350 producteurs de chicorées pour 520 ha*,
- 677 producteurs de laitues pour 1 030 ha*,
- 448 producteurs de salades 'autres' pour 350 ha*,
- et enfin 158 producteurs de mâche pour 17 ha*.

* La superficie développée d'une culture est égale à la somme des superficies nettes occupées au cours de la campagne agricole par cette culture, en comptant chaque parcelle concernée, autant de fois qu'elle a donné lieu à une récolte différente.

Le département des Pyrénées-Orientales est le premier département producteur de salades de la région. Près de 60 % des surfaces en salades (quelles qu'elles soient) pour un tiers seulement des exploitations sont localisées dans les Pyrénées-Orientales.

Le Languedoc-Roussillon est la première région en surfaces cultivées en chicorées scaroles et frisées. Pourtant, en 10 ans, leurs surfaces ont été divisées par deux. Cette production d'hiver, de plein air essentiellement, est une des spécialités du département des Pyrénées-Orientales qui comptabilise 80 % des surfaces régionales et près du quart des surfaces nationales.

Les surfaces en laitues ont baissé presque autant que les chicorées. En revanche, celles des autres salades, jeunes pousses, mesclun, roquette et mélanges destinés à la 4^{ème} gamme ont pris un essor important avec l'engouement des consommateurs pour ce produit prêt à l'emploi.

Les deux tiers des producteurs de salades ont une superficie développée inférieure à 1 hectare de salades ; ils sont nombreux mais ne représentent que 10 % des surfaces totales en salades.

20 % des producteurs (à peine plus de 200) exploitent 80 % des surfaces en salades.

85 % des surfaces sont exploitées par de grandes exploitations (36 % des exploitations). Cette proportion monte à 88 % dans les Pyrénées-Orientales où les grandes exploitations sont numériquement majoritaires.

La superficie développée moyenne en salades dans ce département est de 3,2 ha

L'origine de l'eau d'irrigation provient d'un puits ou d'un forage dans 52 % des exploitations et d'un réseau collectif dans 35 % des exploitations. L'aspersion et la micro-irrigation sont les deux méthodes employées en parts égales, le volume d'eau moyen utilisé étant de 1 500 m³ à l'hectare.

alors qu'elle n'est que de 1,4 ha dans le Gard et 1,0 ha dans l'Hérault.

79 % des surfaces en salades sont exploitées par des exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture (68 % des exploitations) et 16 % par des exploitations en polyculture et polyélevage (20 % des exploitations).

12 % des exploitations ne cultivent aucun autre légume que de la salade, et cela représente près de 40 % des surfaces régionales cultivées en salades.

En effet, ce sont surtout des grandes exploitations qui pratiquent la monoculture de salades. Celles-ci le font sur une surface moyenne développée de 8,7 hectares. Avec les 5 % d'exploitations pour lesquelles les salades représentent plus des 3/4 des surfaces légumières, qui sont également principalement des grandes exploitations, on obtient près de 60 % des surfaces régionales en salades.

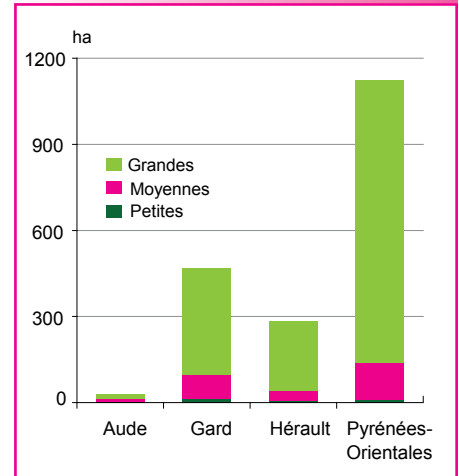
Grandes exploitations : PBS* > 100 000 €

Moyennes exploitations : 25 000 € < PBS* < 100 000 €

Petites exploitations : PBS* < 25 000 €

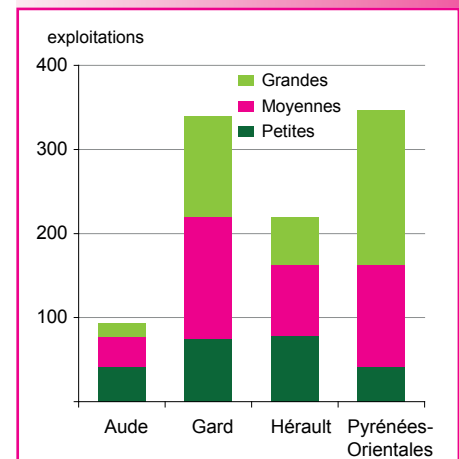
* Production brute standard

85 % des surfaces en salades sont exploitées par de grandes exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

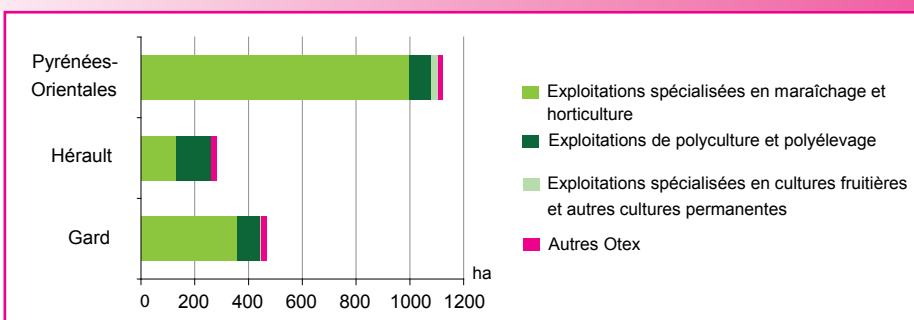
Près de la moitié des grandes exploitations* sont dans le Roussillon



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

* Exploitations cultivant du melon

L'immense majorité des superficies en salades en maraîchage



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

60 % des exploitations produisant des salades pratiquent la vente en circuit court. Ce mode de commercialisation est d'autant plus important que l'exploitation est petite (de 42 % des grandes exploitations à 78 % des petites exploitations).

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Maison de l'agriculture - Place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
Tél : 04 67 10 18 50 - Fax : 04 67 10 18 51

■ Directeur de la publication : Pascal Augier
■ Composition : Barbara Deltour
■ Dépôt légal : à parution

■ Rédactrice en chef : Camille de Caix
■ Rédactrice : Chantal Pailier
■ © Agreste 2012

